

# 02620 INFOS MUNICIPALES

N° 290 – JUIN 2011

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2011

- Le compte administratif de l'exercice 2010 laissant apparaître un excédent global de recettes de 193 856. 56 € est approuvé à 12 voix pour et une abstention (H. HERSOY)

- Le compte de gestion du Receveur Municipal conforme au Compte administratif est approuvé à 13 voix pour et une abstention (H. HERSOY)

- Les taux des 4 taxes directes locales (approuvé à 13 voix pour et une contre (H. HERSOY)

Taxe d'habitation	19.39 %
Foncier Bâti	14.97 %
Foncier non bâti	30.06 %
Taux de cotisations foncières des entreprises	17.18 %

- Le projet de Budget primitif 2010 équilibré à 1 191 089. 61 € en section de fonctionnement et à 344 088. 43 € en section d'investissement est approuvé à 13 voix pour et une abstention (H. HERSOY)

-des subventions au titre de la Dotation d'équipements des territoires ruraux sont demandées pour le remplacement de la chaudière et de la cuve à fuel à l'école maternelle, pour le remplacement de la chaudière de la Salle Polyvalente par une chaudière à granulés, pour la mise en sécurité du beffroi des 3 cloches

## INFORMATION SUR LES TAUX DES 4 TAXES

La hausse du taux des 4 taxes est due à la réforme. Elle représente le transfert des droits de gestion de la Taxe foncière et de la taxe d'habitation du Conseil Général et régional.

Pour le contribuable : il constatera sur sa feuille d'impôts de taxe d'habitation que la part communale est augmentée (due à la réforme) mais ne paiera plus la part du Conseil Général et Régional.

## RAPPEL DU PASSAGE DES DECHETS VERTS

Les ramassages sont prévus chaque Lundi jusqu'au 26 Septembre inclus.  
sauf les 13 Juin et 15 Août qui seront remplacés par les 14 Juin et 16 Août 2011

**Les déchets verts doivent être déposés pour 8 H le matin. Un seul passage par Lundi.**

Les sacs poubelles maximum 110 litres seront disposés ouverts sur le bord de la propriété et ne devront contenir que les herbes, tailles de petites haies sans autres déchets.

**Aucun ramassage ne se fera à l'intérieur des propriétés. (sauf autorisation exceptionnelle)**

**MISSION LOCALE DE THIERACHE** : Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé, de conseils pour votre recherche d'emploi, d'une aide à l'élaboration de votre projet professionnel, recherchez des offres d'emploi ou de formation, informez-vous sur le logement, les loisirs, la santé, la culture.

Permanence Mobile les Jeudis 9 et 23 juin 2011 de 15 H à 17 H 30 Place de la République

Tél : 06.15.20.20.69

## TAC TIC ANIMATION

Un atelier parents-enfants 0/6 ANS avec inscriptions préalables à TAC TIC (03-23-97-79-72) animation aura lieu à la Salle des Fêtes de BUIRONFOSSE le Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet 2011 de 14 H 30 à 16 H 30

Participation des familles par atelier : 1 € pour les familles adhérentes au Centre Social (carte d'adhésion à 2 €)  
2 € pour les non-adhérentes

## MESURES GENERALES CONCERNANT LA REGLEMENTATION DE L'USAGE DE L'EAU COMPTE TENU DE LA SECHERESSE

**Extrait de l'Arrêté du 20 Mai 2011** : Les dispositions sont prescrites à titre provisoire jusqu'au 31 Décembre 2011

### Mesures générales

Les particuliers sont invités, individuellement, à réaliser des économies d'eau dans tous les usages qu'ils en font  
L'Alimentation en eau des fontaines publiques en circuit ouvert est interdite

Pour les mesures spécifiques aux exploitants agricoles et aux industriels, l'arrêté est affiché en Mairie.

## **ENQUETE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITE**

L'INSEE effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail. A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

**Une enquêtrice prendra contact avec les enquêtés entre le 23 Mai au 8 Juin 2011. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.**

**Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles ; la loi en fait la plus stricte obligation.**

**Merci de lui réserver un bon accueil**

## **A la demande du Centre des Impôts : message promotionnel**

### **La déclaration de revenus en ligne sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Vous pouvez déclarer vos revenus depuis n'importe quel ordinateur, grâce à une procédure sans certificat et totalement sécurisée.

Si vous n'avez aucune modification ni aucun complément à apporter à votre déclaration de Revenus préremplie, vous pouvez la valider « en trois clics ».

Des délais supplémentaires pour déclarer : jusqu'au 9, 16 ou 23 juin selon votre département.

Aucune pièce justificative à envoyer par courrier.

L'accusé de réception électronique.

L'estimation automatique du montant de l'impôt dès la fin de votre saisie.

La télédéclaration, c'est simple et adapté à tous les changements de situation.

**Dès le 26 avril 2011, rendez-vous sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**